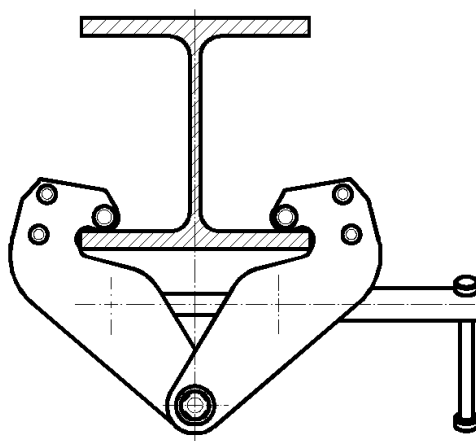


## Notice de service

### Pinces à poutres TM

Copie du mode d'emploi allemand original dans le sens  
de la directive CE sur les machines



TM-BC-10  
TM-BC-20  
TM-BC-30  
TM-BC-50



Les pinces à poutres TM répondent aux prescriptions de la Directive 2006/42/CE relative aux machines et possèdent une attestation de type de l'organisme de certification TÜV-Rheinland [Service de contrôle technique allemand].

La présente notice de service est à lire avant l'utilisation des pinces à poutres TM. Elle contient des informations importantes concernant la sécurité et l'utilisation.

#### Avertissement

Les pinces à poutres TM ne conviennent pas pour lever, porter ou transporter des personnes et ne doivent pas être utilisées à ces fins. L'utilisation incorrecte ou inappropriée des pinces à poutres TM peut entraîner la chute des poutres ainsi que de blessures graves ou même mortelles.

## 1 Informations générales

Les pinces à poutres THIELE servent à réaliser des points de levage sûrs sur des profilés de poutre en acier.

Les pinces à poutres permettent la préhension d'engins de levage ou de charges. Elles servent seulement d'ancrage et ne doivent pas être utilisées comme moyens de levage dans les "traverses de levage".

## 2 Consignes de sécurité

Les instructions de sécurité suivantes donnent un aperçu des manières générales d'utilisation assurant une exploitation sûre des pinces à poutres TM. La non-observation des présentes consignes de sécurité peut entraîner la mort, de graves blessures ou des dommages matériels.

La liste suivante n'est pas exhaustive.

1. Seules les personnes qui ont suivi une formation sur les mesures de sécurité et l'exploitation de cet appareil sont autorisées à utiliser les pinces à poutres.
2. Les opérateurs doivent connaître les règles de prévention des accidents "Betreiben von Lastaufnahmevorrichtungen im Hebezeugbetrieb, BGR 500" [Utilisation d'appareils de levage Règlement des associations commerciales 500] ainsi que la présente notice de service et avoir été initiées en la matière. Le montage et le démontage doivent être confiés exclusivement à des personnes autorisées en la matière conformément à BGR 500, chapitre 2.8.
3. Vérifiez que les points d'ancrage peuvent absorber les forces induites.
4. Les modifications, ajouts ou transformations sont interdits.
5. Il est interdit d'utiliser des pinces à poutres usées, endommagées, tordues ou modifiées.
6. Les pinces à poutres doivent seulement être utilisées pour les poutres courantes et dans la plage des largeurs de poutres données.
7. Les pinces à poutres ne doivent pas être montées dans la zone de travail de mécanismes de levage.
8. Soulevez seulement des charges inférieures ou égales à la charge admissible de la pince à poutre. (Voir tableau Spécifications techniques).
9. Si une charge est fixée en même temps sur deux pinces à poutres, la charge admise de chaque pince à poutre doit être supérieure ou égale à la charge.
10. N'utilisez pas les pinces à poutres comme grappins ou butées.
11. N'ouvrez pas les pinces à poutres lorsqu'elles sont sous charge.
12. Positionnez les pinces à poutres verticalement au-dessus du centre de gravité de la charge. Ne "traînez" pas et ne "tirez pas obliquement" avec un moyen de levage suspendu.
13. Ne construisez pas liaisons inadmissibles entre les pinces à poutres et la charge.
14. Les charges sont à fixer et caler conformément à BGI 556 – "Berufsgenossenschaftliche Information für Anschläger" (Information des caisses de prévoyance contre les accidents pour les élingueurs).
15. Assurez-vous que vous n'êtes pas dans la zone de déploiement de la charge (zone de danger) et que d'autres personnes n'y sont pas non plus. Il est interdit aux personnes de se tenir sous la charge suspendue.
16. L'opération de levage et le mouvement de la charge ne doivent être déclenchés que lorsque vous êtes sûr que la charge est correctement attachée et qu'aucune personne ne se trouve dans la zone de danger.
17. Ne pas utiliser les pinces à poutres pendant les travaux de soudure.

18. N'introduisez pas de charges par à-coup.
19. Une charge ne doit pas rester sans surveillance lorsqu'elle est levée.
20. Ne pas retirer ni couvrir les étiquettes de mise en garde.
21. Manipulez toujours les pinces à poutres à la main et sans prolonger le levier.
22. L'utilisation de pinces à poutres sans protection anti-rotation est interdite.
23. Lorsque les pinces à poutres ne sont pas utilisées ou lorsqu'elles ne sont pas en ordre de marche, elles doivent être protégées contre une utilisation inadmissible et non autorisée.
24. Ne nettoyez pas les pinces à l'eau ou avec un nettoyeur haute pression.
25. L'utilisation sous influence chimique ou corrosive ou dans des zones à atmosphères explosives est interdite.
26. Protégez les pinces à poutres contre les influences atmosphériques lors du transport et pendant le stockage.
27. N'utilisez pas la pince à poutre pour lever des biens dangereux, tels que des matériaux ignés ou radioactifs.
28. Plage de températures d'utilisation : -10 °C à + 50 °C.
29. Plage de température de stockage: 0 °C à + 40 °C.
30. Veuillez tenir compte des prescriptions nationales qui ne sont éventuellement pas mentionnées ici!

### **3 Première mise en service**

Avant la première mise en service, l'exploitant devra observer les règlements locaux ou autres concernant l'utilisation spéciale de pinces à fourches.

Veuillez lire le présent manuel de service ainsi que les étiquettes appliquées sur les pinces à fourches avant la première utilisation afin d'exclure toute utilisation non correcte. Observez en outre les consignes suivantes:

- Avant la mise en service, les pinces à fourches doivent être contrôlées minutieusement par un expert pour détecter tout endommagement qui se serait éventuellement produit pendant le transport.
- Contrôle fonctionnel et visuel à réaliser par une personne qualifiée.
- Fixation d'intervalles de contrôle et de la prochaine date de contrôle. Indiquer la prochaine date de contrôle sur la pince à poutre.
- Les données des pinces à poutres doivent être documentées, par exemple, sur une fiche bristol.
- Assurez-vous, avant la mise en service de pinces à poutres d'occasion, que les contrôles ont été documentés et que les documentations correspondantes sont complètes.
- Assurez-vous du fonctionnement parfait des broches filetées.

### **4 Maniement**

1. Tourner la broche filetée dans le sens horaire opposé pour ouvrir les mâchoires de serrage,
2. Enfiler la pince à poutre dans la sangle de la poutre en position désirée.
3. Tourner la broche filetée dans le sens horaire pour fermer les mâchoires de serrage, Serrer la tige fermement à la main. Attention : Risque de coincement!
4. Contrôle : Les mâchoires de serrage doivent englober entièrement l'aile de la poutre.

5. Seulement accrocher la charge dans le tourillon porteur. Fixer l'appareil de levage ou la charge de manière à ce que le dispositif d'élingage (par ex. crochet, anneau) se trouve au milieu du tourillon porteur.
6. Contrôler régulièrement le serrage correct des pinces à poutres si celles-ci sont utilisées pendant une période prolongée à un même endroit.

Mettez les pinces à poutres immédiatement hors service dès qu'apparaît une des irrégularités ou défauts suivants :

- marquage illisible
- déformation, coupures, entailles, rainures, amorces de fissures, forte corrosion
- utilisation hors de la plage de températures admissible
- si la vis filetée est difficile à actionner

## 5 Contrôles et examens

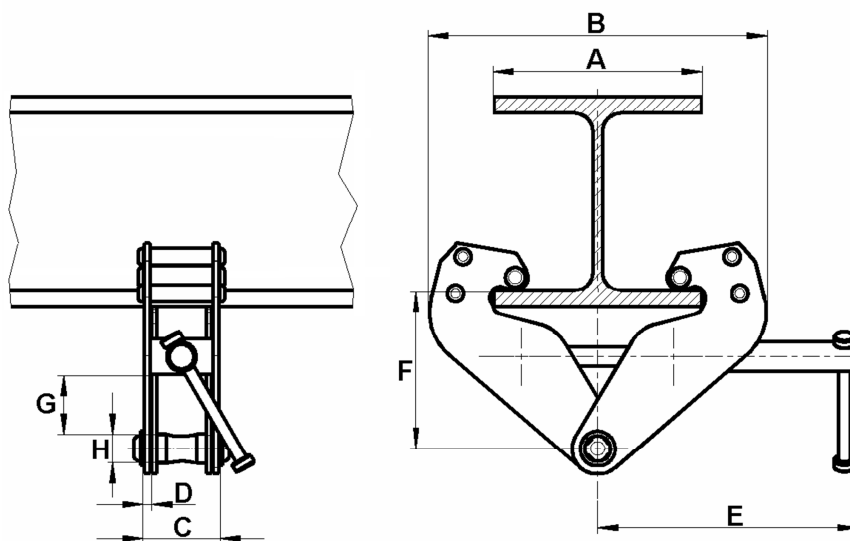
Avant toute utilisation, l'opérateur se doit de contrôler visuellement si la pince à poutre présente des détériorations ou dysfonctionnements et le cas échéant de la mettre hors service. Veuillez faire contrôler une fois par an la pince à poutre par un service autorisé, plus souvent en cas de forte sollicitation. Veuillez documenter les contrôles/travaux de maintenance dans le fichier correspondant. Il s'impose de faire à nouveau certifier la pince à poutre au bout de quatre ans au plus tard. La nouvelle certification doit être également réalisée suite à une réparation qui ne pourra être effectuée que par un service autorisé.

**L'exploitant doit se charger d'organiser les contrôles et travaux de maintenance.**

## 6 Travaux de maintenance et réparation

En raison de leur construction, une réparation nécessaire doit être effectuée obligatoirement et uniquement par un organisme autorisé par THIELE. Il s'ensuit donc que seuls ces organismes peuvent se procurer les pièces de rechange nécessaires.

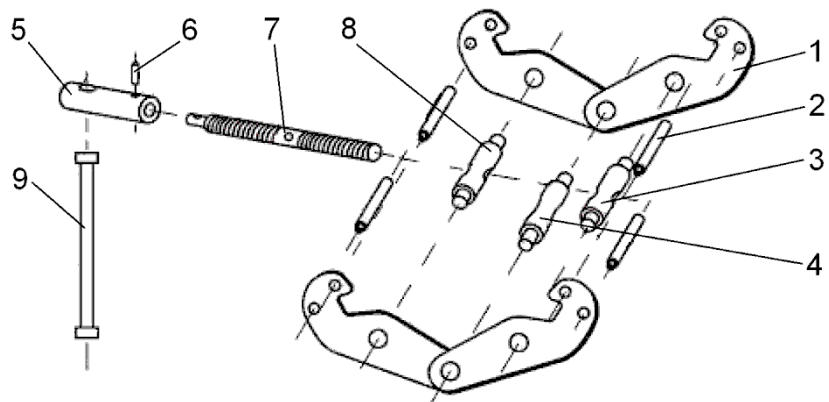
## 7 Caractéristiques techniques



Types ►		TM-BC-10	TM-BC-20	TM-BC-30	TM-BC-50	
Charge admissible (WLL)	[t]	1	2	3	5	
Largeur d'aile A	[mm]	75 - 220	75 - 220	80 - 320	80 - 320	
Dimensions	B <sub>min.</sub>	[mm]	180	180	235	235
	B <sub>max.</sub>	[mm]	360	360	490	490
	C	[mm]	64	74	103	110
	D	[mm]	5	6	8	10
	E	[mm]	215	215	260	260
	F <sub>min.</sub>	[mm]	102	102	140	140
	F <sub>max.</sub>	[mm]	155	155	225	225
	G <sub>min.</sub>	[mm]	25	25	45	45
	H	[mm]	22	22	24	28
Poids	[kg]	4,5	5,0	9,5	11,0	

### Pièces de construction

- 1 mâchoire de serrage
- 2 boulon
- 3 boulon de tige gauche
- 4 boulon portant
- 5 adaptateur
- 6 vis
- 7 tige filetée
- 8 boulon de tige droit
- 9 levier



### 8 Adresses de service après-vente

THIELE GmbH & Co KG, Postfach 8040, 58618 Iserlohn, Tel. +49(0)2371/947-0

### 9 Garantie

Les pinces à poutres TM sont garanties un an à compter de la date d'achat. La garantie s'applique au matériel ou variante défectueux. Les pièces d'usure ainsi que les pièces trop sollicitées ou mal utilisées sont exclues de la garantie.

En cas de réclamation justifiée, la pince à poutre sera réparée ou remplacée.

### 10 Documentations

La présente notice de service ainsi qu'un certificat de réception et la déclaration de conformité font partie de la livraison de chaque pince à poutres.

L'exactitude et l'intégralité des données contenues dans la présente notice de service ont été contrôlées avec soin.

La société THIELE GmbH & Co. KG n'assume aucune responsabilité pour les pannes ou dommages suite à l'utilisation des informations de ces documents. Sous réserve de modifications.

THIELE se réserve le droit de modifier les produits sans avertissement préalable.

Tous droits d'auteur de cette documentation réservés à THIELE GmbH & Co. KG.

Toute utilisation non autorisée par l'auteur (par ex. reproduction) tombe sous le coup de la loi et contraint à payer des dommages-intérêts.